

LA GAZETTE DE DOISSAT

Publication : Mairie de Doissat / Rédaction : BLA / Tirage : 85 exemplaires papier et 40 digitalisés

L'Édito du Maire

Par Christian BOISSY



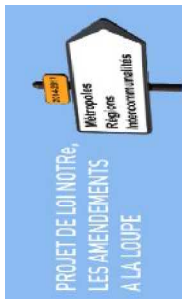
La sonnerie de la dernière récréation a sonné, les plus jeunes ont rangé leur cartable. Certains lycéens et étudiants attendent les résultats de leurs examens. Je leur souhaite beaucoup de réussite et de bonnes vacances.



Après un printemps propice à la fenaison et à la mise en place des cultures, j'espère que l'été 2015 vous apportera de bonnes récoltes.



L'été est là. La commune est heureuse de recevoir ses estivants au cœur de nos hameaux. Je souhaite à nos loueurs saisonniers de faire une bonne saison touristique.



La loi « NOTRE » qui préconise le regroupement des communes (Commune Nouvelle) pour maintenir les dotations, reste encore heureusement une démarche volontaire. Personnellement, je ne suis pas du tout en accord avec cette loi. Je reste très attaché à la commune que je défendrai de toutes mes forces pour que vive Doissat (Doyssac).



- En Mai, les travaux sur le toit de l'Église ont été effectués par l'Entreprise Sougnoux.
- Les raccords et fissures du plafond de la Nef et de l'Autel seront effectués en Juillet par l'entreprise Audibert.
- Côté Voirie : 5 Tonnes de « Point à temps » nous ont seulement été attribuées par la Com-Com. La commune envisage d'ajouter 6T. (1400€ HT/To) pour pallier au manque de financement de la Com-Com. Cela permettrait de réaliser une petite portion de route de « Empié au Sol », de « Dieudet à la Pierre Longue » (Ruffel) et de « La Jasse » jusqu'à la CD54 (la route principale). Cela reste néanmoins en attente des décisions et arbitrages budgétaires de la ComCom prévus en septembre.
- En septembre, les travaux de la piste Forestière de Fonvergne vont débuter.
- En octobre, réalisation de travaux sur le chemin de « l'Anglade » (Ruffel)

Sommaire

L'Édito du Maire	1
Apard - Comité des Fêtes	1
Travaux en cours	1
Affiches en Mairie	2
Vide Grenier du 23 août 2015	3
Cérémonie au Mémorial de la Résistance	3
Exposition de l'école de St Pompon	4
Retour en images Cérémonie du 8 mai	5
Ateliers du Comité des Fêtes	5
Conseil Municipal du 28 février 2015	6 & 7
Conseil Municipal du 11 avril 2015	7 à 9
Conseil Municipal du 8 mai 2015	9
Conseil Municipal du 30 mai 2015	10 & 11
Prévention Chikungunya	10
Info Utile : Recyclage des piles	12
Mairie à votre service - Contact utile	12

APARD - Comité des Fêtes

Bonjour à toutes et à tous !

L'APARD Comité des Fêtes de Doissat a tenu son Assemblée Générale le lundi 15 Juin à 20 h30 dans la salle communale de la Mairie.

L'ordre du jour concernait le rapport d'activités 2014/2015, le rapport financier et enfin, les objectifs pour 2015.

Outre les divers ateliers mis en place depuis Mai, nous organisons une **randonnée le dimanche 28 Juin**, à partir de 9h30, sur la commune : rendez-vous donc sur le parking de la Mairie, et n'oubliez surtout pas votre pique nique pour un déjeuner bucolique à l'ombre ! (plus de précisions dans quelques jours)

Enfin, **un repas champêtre** vous sera servi le **dimanche 19 Juillet**, mais surprise ! Nous vous en reparlerons très prochainement !

Et pour finir, les réservations pour le **vide-grenier** du **dimanche 23 Août** sont ouvertes : il est temps de remplir vos cartons pour cette occasion que nombreux d'entre vous attendent avec impatience... A bientôt !

La Présidente,
Mylène



DOISSAT

Affiches en Mairie

Conservatoire Botanique National
SUD-ATLANTIQUE

2015

L'INVENTAIRE DE LA FLORE SAUVAGE SE POURSUIT EN AQUITAINE ET POITOU-CHARENTES.

www.ofsa

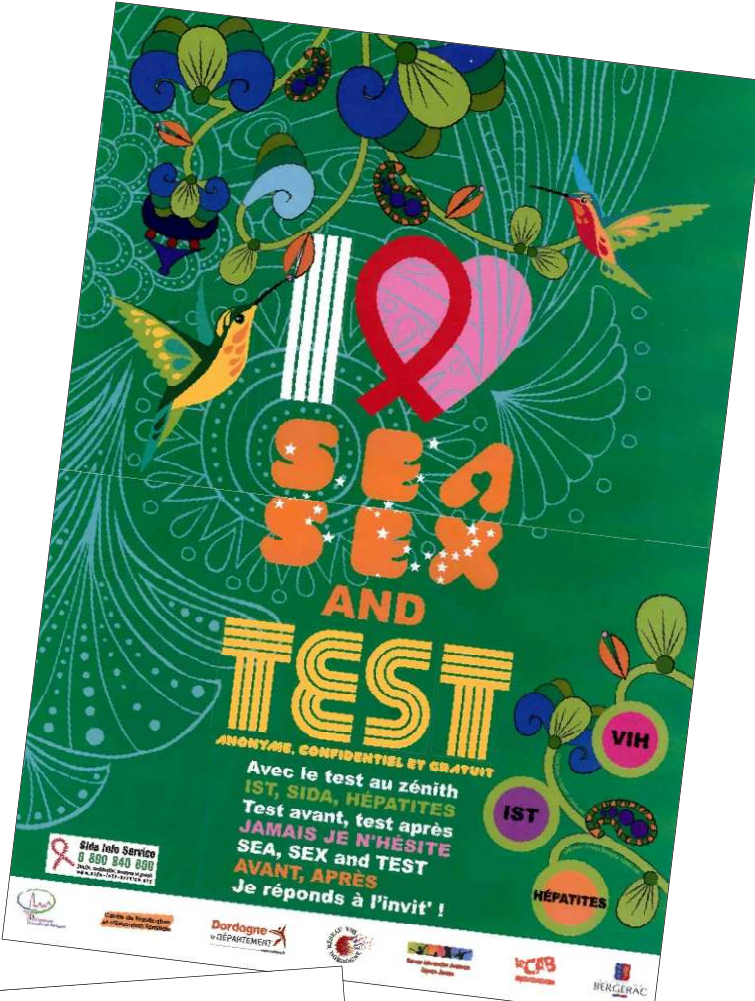
Votre commune est concernée. Des agents du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique munis de l'arrêté d'autorisation N°20155083-016 peuvent intervenir sur votre propriété. VEUILLEZ LEUR RESERVER UN ACCUEIL CORDIAL.






Avec la participation de




SEA, SEX AND TEST

ANONYME, CONFIDENTIEL ET GRATUIT

Avec le test au zénith
IST, SIDA, HÉPATITES
Test avant, test après
JAMAIS JE N'HÉSITE
SEA, SEX and TEST
AVANT, APRÈS
Je réponds à l'invit' !

VIH
IST
HÉPATITES

Sida Info Service
0 800 840 800
www.sida-info-service.org



URGENCES

à consommer avec modération

La nuit et le week-end

Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux.

Je ne me déplace pas aux urgences

J'appelle le **15**

Je reçois des conseils médicaux

Je suis dirigé vers un médecin de garde

Je suis dirigé vers la clinique ou l'hôpital

Le jour

En semaine de 8h à 20h et le samedi matin

Je contacte en priorité mon **médecin traitant**

En cas d'urgence seulement, j'appelle le **15**



DOISSAT

Coordonnées GPS : 44°43'53.7"N 1°04'08.9"E

entre
Belvès - Villefranche du Périgord - Domme

Dimanche 23 août 2015

de 08h00 à 18h00

VIDE-GRENIER

Restauration & Buvette

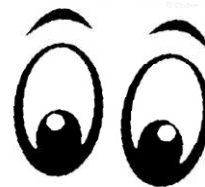
Renseignements et Inscriptions :

Mylène LALLIER Tel. 06 99 90 88 27
Claudine PISKO Tel. 05 53 59 18 01

Emplacement au tarif de 2,50 € le mètre, placement libre dans le centre du Bourg

Organisé par l'APAR de Doissat

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Vote des femmes

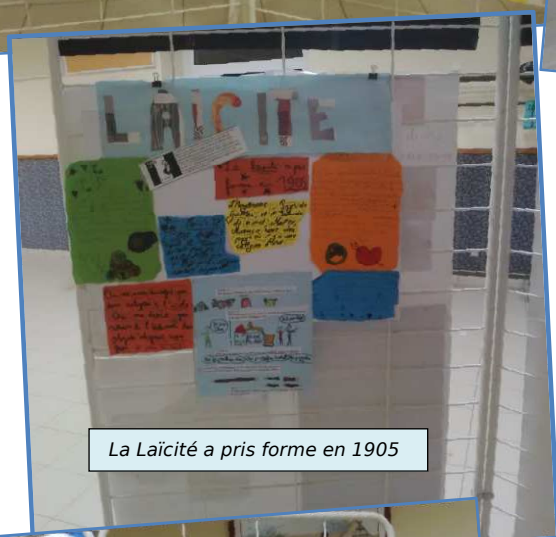
Les femmes ont le droit de vote en France depuis le décret du 21 avril 1944 du gouvernement provisoire de la République, présidé par le général De Gaulle. Ce droit de vote aux femmes intervient près de cent ans après l'instauration du suffrage universel masculin, en 1848. Le premier vote des Françaises a lieu le 29 Avril 1945 pour les élections municipales.

Cérémonie au Mémorial de la Résistance de FONGAUFFIER – 27 mai 2015



Exposition de l'école de St Pompon

Liberté Égalité Fraternité



La Laïcité a pris forme en 1905



Exposition de l'École de St Pompon sur le thème de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité mais aussi sur la Laïcité qui s'est tenue du 10 au 15 juin 2015 dans la salle communale de DOISSAT.

Un **GRAND BRAVO** à toute l'école pour ce travail. Excellente initiative d'avoir fait prendre aux enfants conscience de certaines valeurs si fondamentales.

- Nous avons le droit d'être libres mais pas libres de gêner les autres
- Nous sommes peut-être égaux mais différents
- Le contraire d'ÉGALITÉ c'est l'INEGALITÉ
- Pas tous pareils mais tous ÉGAUX

Cérémonie du 8 mai 1945



Les ateliers du Comité des Fêtes

Lancement des ateliers du Comité des Fêtes

Le mois de mai dernier a connu la naissance des nouveaux ateliers que nous avons mis en place :

- 9 mai : Atelier « **Faites vos jeux** », moment convivial pour parties de cartes (Tarot, Belote, Bridge, etc.), Jeux de société (Cromino, Mah-Jong, etc.).
- 12 mai : Atelier « **Petites mains et mille points** », échange autour du crochet l'après-midi et le 29 Mai, en soirée.
- 19 juin : Atelier « **Informatique** » pour les nuls mais également pour les plus expérimentés qui pourront aider les autres, partager leur expérience. Tous les sujets peuvent être abordés sans tabou !
- **28 juin : Randonnée** sur la commune.

En raison de la période estivale, ces premiers ateliers ne reprendront régulièrement qu'à partir du mois de Septembre, et le nouvel atelier spécial « **Rallye à la Noix** » se mettra en place.

Le **vide sa chambre** est d'ors et déjà programmé pour le **dimanche 22 Novembre**, toujours en collaboration avec le Téléthon,

Et nous terminerons l'année par la **Fête de Noël** avant les vacances de fin d'année.

Nos activités sont ouvertes à toutes et à tous : nous vous attendons très nombreux à ces manifestations.

Conseil Municipal du 28 février 2015

Ouverture de la séance à 18h00

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Robert DAURIAT, Francine MAURY, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Jean-Pierre MORETTI, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET

Excusés : Michel DUMAS, Francis RINGENBACH
Michèle BIBRACHER donne pouvoir à Francine MAURY

Mr Le Maire et son Conseil Municipal remercient Mme Cathy LACOSTE pour le stage effectué au sein de notre Mairie.

ORDRE DU JOUR

- Bureau Élections Départementales – 22 mars et 29 mars 2015
- Réflexion sur les éventuels projets pour les 5 ans à venir.

2017 « aménagement du Bourg », étude faite par l'ATD. Aujourd'hui attente des devis enfouissement des réseaux.

Demande de devis pour l'amélioration de la cave (salle d'associations + local technique + local rangement) + prévoir achat tables. Ce projet sera éventuellement subventionné à 25% par le Conseil Général.

Accepté à l'unanimité

- Refaire document d'arpentage « La Sudrie »

Nous avons reçu le courrier de Stéphane LACOSTE concernant l'achat des parcelles n° 191, 194, 195, 223 section C d'une surface de 5 ares et 88 centiares.

- Agrandissement « virage à la Croix d'Empié »

Effectué par la Communauté de Communes, un courrier de remerciement a été envoyé à l'indivision MERCHADOU.

- Délibérations indemnité du Percepteur

Mr Jacques BOUDOU du 01/01 au 13/02/2015

Accepté à l'unanimité

Mme Odile DESTRANDOU du 16/02 au 31/03/2015 (intérim)

Accepté à l'unanimité

Mme Géraldine BECHADERGUE à compter du 01/06/2015 (nouvelle perceptrice)

Accepté à l'unanimité

- Étude de la demande de Mr Jean-Pierre DELFAUD (chemin de LANGLADE)

visite sur le terrain avec la commission de la voirie, un devis sera demandé à la SAS CYPRIOTE.

- Assurance GROUPAMA

Assurance statutaire : 477€/an (charges patronales comprises)

Assurance Bâtiments : 1.280€/an à la place de 1.448,43€/an.

Accepté à l'unanimité

Suite page 7

DIVERS

- Tableau récapitulatif du recensement de la population de DOISSAT

Total logements habitations 87

Total bulletins individuels 106

- Demande de Mr Bernard LACOMBE

Souhaite acheter le chemin rural entre les parcelles 61-63 section B.

- Francine MAURY a offert à la Commune un micro-onde en échange d'une table de Ping-pong qui était entreposée à la cave.

- Les 3 adjoints vont se réunir une fois par mois.

- Vitre cassée à la cabine téléphonique, changement ou suppression.

- Mur du cimetière, refaire une longueur d'environ 3 mètres dans l'angle en descendant à gauche, terrain affaissé + infiltration.

- Proposition d'un défibrillateur sur notre Commune.

Mr Le Maire va se renseigner auprès de la Communauté de Communes.

- Achat détecteurs de fumée.

5 ont été achetés à GROUPAMA pour les bâtiments Communaux.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 11 avril à 17h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Conseil Municipal du 11 avril 2015

Ouverture de la séance à 17h30

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Robert DAURIAT, Francine MAURY, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Francis RINGENBACH.

Excusés : Michel DUMAS donne pouvoir à M Christian BOISSY
Jean-Pierre MORETTI donne pouvoir à M Robert DAURIAT
Michèle BIBRACHER

Présence également de M Marie-Claire GAUTHIER (Secrétaire de Mairie).

ORDRE DU JOUR

- Lecture du Budget par le Maire M Christian BOISSY

Compte Administratif 2014

Ce compte dégage un excédent de fonctionnement de 63.140,59 € et un excédent d'investissement de 10.605,47 €.

Suite page 8

Le taux de ces 4 taxes ne change pas

Taxe Habitation	7,05%
Taxe Foncière (bâti)	5,23%
Taxe Foncière (non bâti)	32,89%
CFE (Taxe Professionnelle)	12,10%

Vote du compte administratif sous la présidence de M Robert DAURIAT, doyen du Conseil, M le Maire s'étant retiré comme il se doit.

Vote à l'unanimité

Budget Primitif 2015

Investissement	132.143,25 €
Fonctionnement	149.606,59 €

Vote à l'unanimité

- Travaux Réalisés

Pose de buse au champ de Michaud, à la charge de la Com-Com.

Pose Panneaux de signalisation pour détourner la circulation des véhicules « Poids Lourds ».

- Devis cave

Présentation des devis pour la réalisation du dossier de contrat d'objectif pour l'aménagement de la cave. Le choix définitif sera pris lors d'une prochaine réunion.

- Vitre Cabine Téléphonique

Changement de la vitre cassée pris en charge par l'assurance GROUPAMA.

Devis VENTELOU 372€, Devis DEJONGHE 204€.

Vote à l'unanimité pour M DEJONGHE

- Délibération SDE 24

Adhésion de la commune au service énergie ? Demande complément d'informations, décision prise lors d'un prochain Conseil Municipal.

- Délibération Communauté de Communes (modification statuts)

Vote à l'unanimité

- Enquête Publique

Chemin du PECH :

Avis favorable émis par le Commissaire Enquêteur, Avis favorable du Conseil Municipal

Chemin ESPAGNE :

Avis favorable Mme Sylvie PORT, Mr Robert DAURIAT, Avis favorable émis par le Commissaire Enquêteur, Avis favorable du Conseil Municipal.

Chemin LA SUDRIE :

Avis favorable de Mme Marie-Josée LE GRAND, Mme Christine CAVAGNE. Mr Jean-Claude COMPS pose la question « quelle est la dimension de la route ? », Avis favorable émis par le Commissaire Enquêteur, Avis favorable du Conseil Municipal.

Mr Thomas MICHEL, Commissaire Enquêteur, donne Avis favorable concernant la demande des propriétaires et l'emprise actuelle de la route sera conservée.

Suite page 9

DIVERS

- Piste Forestière : L'appel d'offre va débiter au mois de mai 2015
- Proposition de M Christian PRUNIS en vue de rassembler l'histoire et des documents (photos, diverses explications) concernant la ligne du Tramway « SARLAT -VILLEFRANCHE. Voir éventuellement la pose d'un panneau d'information sur le sujet en haut de la voie du Tramway ainsi que dans la garette Babirot.
- Réflexion sur un auvent protecteur au niveau de la porte d'entrée de la salle polyvalente.
- Problème d'humidité dans la cuisine. Voir vérification, par un professionnel, de la hotte aspirante et de la ventilation.
- Mur du cimetière. Les travaux seront effectués par M. Alain WINGDICH.

Réunion des adjoints pour la préparation du prochain CM le 22 mai 2015.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 30 mai à 17h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

Conseil Municipal du 8 mai 2015

Ouverture de la séance à 11h00

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Robert DAURIAT, Francine MAURY, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Jean-Pierre MORETTI.

Excusés : Michel DUMAS donne pouvoir à Stéphane LACOSTE, Francis RINGENBACH, Michèle BIBRACHER

ORDRE DU JOUR

- Nettoyage Locaux (Salle, Cuisine, Toilettes, Église)

Constatant que les employés municipaux de la Com de Com sont de moins en moins libres, nous faisons appel à un prestataire de services externe qui sera moins coûteux et plus souple.

CIAS : 19,85€

Idées Ologis : 20,00€

À l'unanimité le CIAS a été adopté à raison de 6 heures par mois.

- Courrier du Sénateur

Mr Le Sénateur BERIT DEBAT nous fait part par écrit de l'accord définitif d'une somme de 5.000€ qui nous sera versée après l'achèvement des travaux de l'église.

- Information courrier de Mr Le Préfet

Évolution des dispositions sur la fusion des communes (Nouvelles Communes). A Marcillac St Quentin, le 21 mai 2015 à 14h30, il est prévu une présentation qui sera animée par la Sous-préfète et à laquelle nous assisterons.

Réunion des adjoints pour la préparation du prochain CM le 22 mai 2015.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 30 mai à 17h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h20.

Conseil Municipal du 30 Mai 2015

Ouverture de la séance à 17h40

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Robert DAURIAT, Francine MAURY, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Jean-Pierre MORETTI, Francis RINGENBACH.

Excusés : Michel DUMAS donne pouvoir à M. Christian BOISSY, Michèle BIBRACHER

Monsieur Le Maire, en tant que Porte-drapeau, a assisté à la cérémonie au Mémorial de la Résistance de FONGAUFFIER et il était accompagné de Francine MAURY faisant fonction de Maire pour l'occasion de cette journée de la Résistance du 27 mai 2015.

ORDRE DU JOUR

- Adhésion au SDE24 pour le diagnostic de l'énergie : 50€ / an
Vote à l'unanimité.

- Achat mobilier pour la salle.

En complément des plateaux et tréteaux stockés dans la cave et qui resteront réservés aux manifestations extérieures, et donc pour l'intérieur uniquement et une manipulation aisée, achat de 12 tables avec pieds rétractables X 72€ = 864€ TTC à la Société FABREGUE. Le Conseil demande une négociation supplémentaire pour l'achat éventuel d'un chariot permettant d'entreposer facilement ces tables.

- Chemin rural de l'ANGLADE

Devis demandés : SAS CYPRIOTE = 5.458,10€ HT
Entreprise LAPLANCHE = 2.440,00€ HT

Demande à Mr LAPLANCHE de remplacer dans son devis la buse par un diamètre 400 au lieu de 250.

Vote à l'unanimité pour l'Entreprise LAPLANCHE, les travaux devant débiter à l'automne.

- Démission de M. Michèle BIBRACHER

Suite à son courrier nous remettant sa démission, le Conseil accepte à l'unanimité la démission pour cause légitime de Mme Michèle BIBRACHER et la démarche nécessaire sera conduite auprès de la sous-préfecture pour l'officialiser.

DIVERS

- Adhésion à l'Association des Maires Ruraux avec une cotisation annuelle d'un montant de 100€. Le Conseil demande réflexion et plus d'informations avant de prendre une décision lors du prochain Conseil.

- Étude pour un éventuel renouvellement du copieur multifonctions (nouvel appareil et nouveau contrat de location avec rachat du contrat actuel en cours). Aucun changement, nous gardons l'appareil et le contrat actuel.

Vote à l'unanimité.

- Discussions autour des devis de l'aménagement de la cave. Visite de Mme Agnès GAUTHIER-DELMAS et de Mme Brigitte PISTOLOZZI sur le terrain courant juin 2015 (Contrat d'objectif).

Suite page 11

- Programme VOIERIE 2015, la ComCom va effectuer 160T de « point à temps » sur les 24 communes. DOISSAT va bénéficier de 5T sur la route de DIEUDET-EMPIE.
- Fauchage sur toute la commune effectué par l'entreprise de Mr Daniel BOISSY
- Piste Forestière : Appels d'offres lancés du 01 au 19 juin 2015. Réunion le 20 juin à 17h00 pour ouverture des plis.
- Tableau Église : L'entreprise SOUGNOUX a effectué la descente de cet imposant tableau à titre gracieux et Francis RINGENBACH a fourni également la caisse adaptée aux dimensions et permettant de recevoir en toute sécurité celui-ci.
- La collecte des bleuets effectuée lors de la dernière commémoration du 8 mai 2015 est d'un montant de 46,14€. Le collecteur M Georges MARTEGOUTE faisant partie de la FOPAC a remis cette somme à M Jean-Paul CHAUMEL qui en reverse 40% à la caisse locale et le reste à l'EPAC.
- CIAS pour le nettoyage de la salle et de l'église. Nécessité d'acheter un aspirateur. Vote à l'unanimité

Réunion des adjoints pour la préparation du prochain CM le 17 juin 2015.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 20 juin à 17h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

COMMENT POURRAIT SURVENIR UNE ÉPIDÉMIE DE CHIKUNGUNYA OU DE DENGUE DANS LE SUD DE LA FRANCE ET COMMENT LA PRÉVENIR ?

AUJOURD'HUI,

... il n'y a pas d'épidémie de chikungunya ni de dengue en France Métropolitaine. Cependant, un moustique qui peut véhiculer ces virus, appelé *Aedes albopictus*, est présent dans le sud de la France.



POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- **Éliminer les eaux stagnantes** où les moustiques pondent leurs œufs (ex : coupelles de pots de fleurs, gouttières...).
- **Consulter son médecin traitant** en cas de fièvre brutale et de douleurs articulaires en particulier au retour d'un voyage dans une zone tropicale.

POUR ÉVITER DE SE FAIRE PIQUER

- **Porter des vêtements longs et amples** et utiliser des produits anti-moustiques.



SI LA PERSONNE MALADE SE PROTÈGE DES PIQÛRES DE MOUSTIQUES, ELLE CONTRIBUE À PRÉVENIR L'ÉPIDÉMIE.

Elle ne contamine pas d'autres moustiques. Ainsi le virus ne se propage pas à d'autres personnes.

SI LA PERSONNE MALADE NE SE PROTÈGE PAS DES PIQÛRES DE MOUSTIQUES, ELLE PEUT TRANSMETTRE LE VIRUS.

En effet, elle peut se faire piquer par un moustique *Aedes albopictus* sain qui peut ainsi être infecté par le virus du chikungunya ou de la dengue.

Il faut **4 à 7 jours** pour que les symptômes du chikungunya ou de la dengue apparaissent chez la personne contaminée par le moustique.

Pendant au moins 1 semaine après l'apparition des symptômes, la personne malade peut contaminer un autre moustique sain si elle se fait piquer.

Commune de Doissat à votre service

Mairie de Doissat
Le Bourg
24170 DOISSAT

Tel. 05 53 30 20 83
Fax. 05 53 30 31 95
email : mairie.doissat@free.fr

Permanence : Mercredi et Vendredi matin de 09h30 à 12h00

Abonnez-vous à La Gazette Numérique de la commune de Doissat et recevez en priorité les informations de votre commune.


Adressez simplement un email à l'adresse de la mairie mairie.doissat@free.fr avec votre nom et prénom en précisant dans l'objet « abonnement à la Gazette numérique de Doissat »

Vous pouvez également nous faire part de vos suggestions mais aussi participer à la rédaction en nous proposant reportages, articles, photos que nous pourrions publier dans La Gazette de Doissat.

** Nous nous engageons à ne pas divulguer votre adresse email en dehors de la commune.



Collecte des Piles Usagées

L'organisme  propose des petites boîtes en carton pour collecter vos piles et permettre ensuite de les recycler.

Quelques boîtes sont disponibles en Mairie.

Informations détaillées sur le site Internet institutionnel : www.corepile.fr

ERDF

Dépannage client particulier

Tel. 09 726 750 24

Accueil Raccordement particulier

Tel. 0 969 321 867 puis choix 1

SOGEDO

Service Client

Tel. 0 53 29 01 39

Dépannage hors heures bureau

Tel. 05 53 30 21 98